



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 117 – 16 juin

Faits saillants

- Confirmation des projections de croissance à 1,1 % en 2023
- Finalisation juridique de la fusion UBS/Crédit Suisse
- Candidature du Liechtenstein pour rejoindre le FMI

Macroéconomie

Conjoncture : Trois mois après ses dernières prévisions, le groupe d'experts de la Confédération a confirmé ses projections de croissance pour la Suisse à 1,1 % pour 2023 et 1,5 % pour 2024, l'activité étant surtout portée par la demande intérieure. L'évolution du commerce extérieur devrait peu influencer sur la croissance économique cette année. Après avoir enregistré une progression de +0,5 % au 1^{er} trimestre 2023, le PIB devrait connaître une évolution plus faible au 2^{ème} trimestre, dans un contexte de demande atone. Cette dernière est en effet pénalisée par la persistance des pressions inflationnistes sous-jacentes, aussi bien en Suisse qu'à l'international, alors que la baisse des prix de l'énergie s'avère globalement contrebalancée par la pression continue sur les prix dans d'autres domaines.

La première enquête mensuelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la conjoncture du secteur tertiaire révèle un recul des chiffres d'affaires (CA) du secteur de -4,1 % au mois de mars 2023 en rythme annuel. Celui-ci résulte principalement du repli observé dans le commerce (-7,4 % sur un an), en particulier le négoce de matières premières. En revanche, les branches du transport et entreposage (+8,4 %) et de l'hébergement-restauration (+10 %) continuent de profiter de la dynamique positive de relance post-Covid.

Finances publiques : Selon l'Administration fédérale des finances (AFF), les paiements compensatoires dus aux cantons pour 2024 devraient augmenter de 305 M CHF par rapport à 2023 pour s'établir à 5,9 Mds CHF (+5 %). 4,5 Mds CHF seront versés au titre de la péréquation des ressources, et 0,9 Md au titre de la compensation des charges, en lien avec les caractéristiques géo-topographiques et socio-démographiques des cantons. Fondée sur le principe de solidarité intercantonale, la péréquation permet aux cantons affichant un indice des ressources inférieur à 70 points d'atteindre la dotation minimale garantie par la loi, soit 86,5 % de la moyenne nationale. La péréquation des ressources est financée pour 60 % par la Confédération et pour 40 % par les cantons à fort potentiel de ressources (ex: Schwytz, Zoug, Genève et Zurich). Couplée au principe de contributions différenciées des cantons au financement du budget fédéral, la péréquation des ressources contribue à réduire les disparités et renforcer la cohésion du pays.

Inflation : L'indice des prix à la production et à l'importation (IPP) a reculé de -0,3 % entre avril et mai 2023, reflet principalement du repli des prix des hydrocarbures et des produits pétroliers en rythme mensuel (-10,6 %). En glissement annuel, l'IPP affiche une baisse de -0,3 %.

FMI : Le Liechtenstein a officiellement présenté cette semaine sa candidature pour devenir le 191^{ème} pays membre du Fonds Monétaire International (FMI). Conformément aux procédures du FMI, la demande sera

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 15/06	Var. vs 08/06
EUR/CHF	0,9784	+0,4 %
USD/CHF	0,9032	-0,6 %
SMI	11 303	-0,1 %
Taux 10a	1,044 %	+9 pb

examinée par le Conseil d'administration, qui soumettra ensuite une recommandation au Conseil des Gouverneurs.

Fiscalité : Le Conseil fédéral a mis en consultation le projet visant à mettre en œuvre au plan national l'accord bilatéral sur la fiscalité du télétravail entre la France et la Suisse. Ce projet instaure une base d'imposition nationale pour les activités exercées sans présence physique obligatoire dans les locaux de l'employeur suisse. Pour rappel, la France et la Suisse sont convenues le 22 décembre dernier d'une solution pour imposer les revenus de l'activité exercée en télétravail à l'étranger. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, le télétravail est possible chaque année jusqu'à 40 % du temps de travail, sans effet sur le système d'imposition existant.

Secteur financier

Crédit Suisse/UBS : Annoncée dans une lettre ouverte d'UBS parue par voie de presse, la fusion entre UBS et Crédit Suisse a été juridiquement finalisée ce lundi 12 juin. Trois mois après l'annonce de son acquisition le 19 mars, conformément au calendrier fixé et après l'aval des différentes autorités de régulation, CS a donc cessé d'exister en tant que société indépendante pour devenir une entité du groupe UBS. La direction d'UBS entend : (i) se concentrer sur la gestion de fortune ; (ii) réduire les expositions de la banque d'investissement de CS (une décision saluée par la Finma) ; et (iii) préserver les activités de financement des entreprises. Parallèlement au rachat, Crédit Suisse a mis en vente ses activités de courtage en valeurs mobilières en Chine.

Le contrat de garantie accordée par la Confédération à UBS afin de couvrir les pertes éventuelles liées au rachat, condition préalable à la finalisation de l'opération, a été signé le 9 juin dernier. Son périmètre est restreint à un portefeuille représentant 3 % du total des actifs du groupe consolidé, ne correspondant au profil ni d'affaires ni de risque d'UBS. En contrepartie, la banque s'engage à verser une prime à la Confédération. La garantie publique, limitée à 9 Mds CHF, ne s'activerait qu'une fois dépassé le seuil de 5 Mds CHF de pertes absorbées par UBS. Par ailleurs, Crédit Suisse a déjà remboursé l'intégralité des 100 Mds CHF du crédit de garantie contre le risque de défaillance octroyé par la BNS (*public liquidity backstop*). Ce soutien n'a donc engendré aucune perte pour la Confédération, et lui a même rapporté des recettes de 111 M CHF (intérêts et primes de risque versés par CS).

La finalisation de l'opération a été favorablement accueillie à la Bourse de Zurich : les titres UBS et CS clôturaient la séance du 12 juin en hausse, respectivement à 18,35 CHF (+0,82 %) et 0,82 CHF (+1,1 %), tirant l'indice SMI - qui regroupe les 20 principales capitalisations de la SIX Swiss Exchange - à la clôture (+0,42 %), malgré un sentiment de marché prudent avant l'annonce des décisions de politique monétaire de la Fed mercredi (+0 pb) et de la BCE jeudi (+25pb). Le SMI gagnait +0,7 % sur la semaine, ce vendredi à 10 h. Du côté des agences de notation, Fitch a déjà annoncé une révision à la baisse de la note d'UBS en raison de l'exposition au risque d'exécution dans le cadre du rachat : la capacité d'endettement du groupe UBS à long-terme est passée de A+ à A, tandis que la note pour la seule entité UBS AG a été abaissée de AA- vers A+. En revanche, l'entité Crédit Suisse AG a logiquement vu sa note de crédit de long-terme être réhaussée de BBB+ à A+. Les perspectives sont annoncées stables, ce qui traduit la confiance relative des analystes en la capacité d'UBS à conserver un profil de crédit solide malgré les défis opérationnels du rachat. Conséquence de la décotation des actions Crédit Suisse le 14 juin, le leader mondial du transport maritime et aérien de marchandises Kuehne+Nagel a fait son entrée au SMI.

Dans le même temps, le Parlement fédéral a nommé les 14 membres de la commission d'enquête parlementaire (CEP) chargée d'enquêter sur la gestion du rachat de Crédit Suisse par les autorités. La CEP sera présidée par la conseillère aux Etats Isabelle Chassot (Le Centre), assistée par la conseillère nationale Franziska Ryser (Les Verts). Avec trois sièges chacun, l'UDC (droite souverainiste) et le PLR (centre-droit) sont les partis plus représentés.

Secteurs non financiers

Energie : Dans le contexte de la guerre en Ukraine et des sanctions à l'encontre de la Russie, les énergéticiens suisses ont enregistré l'an dernier des résultats en forte progression. Le vaudois Gaznat, qui assure l'approvisionnement et le transport de gaz naturel en Suisse romande, a ainsi doublé son chiffre d'affaires en 2022 (2 Mds CHF contre 888 M CHF en 2021). L'énergéticien a su tirer parti de la forte volatilité des prix du gaz pour soutenir ses activités de négoce, et enregistre un résultat net historique de 30 M CHF en 2022. Le groupe argovien Axpo a également bénéficié d'un environnement favorable, réalisant 3 Mds CHF de bénéfices nets au

1^{er} semestre 2023 (octobre 2022/mars 2023). Axpo indique par ailleurs avoir réduit son endettement sans recourir à la ligne de crédit octroyée par la Confédération en août 2022.

Relations Suisse-Royaume-Uni : Le Conseiller fédéral en charge de l'économie, Guy Parmelin, et son homologue britannique, Kemi Badenoch, ont signé un accord bilatéral sur la reconnaissance des qualifications professionnelles dont l'entrée en vigueur est prévue début 2025. Sur cette base, les deux parties pourront prévoir des règles plus favorables spécifiques à une profession (reconnaissance automatique). Pour rappel, la Suisse et le Royaume-Uni ont entamé le mois dernier des discussions pour étendre le champ d'application de leur accord de libre-échange post-Brexit entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021, notamment dans les services financiers et professionnels.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international